

Les enfants de l'école élémentaire de Moissannes présentent :



Distance : 4,5 km Temps : 1h à 1h30 Difficulté : Facile





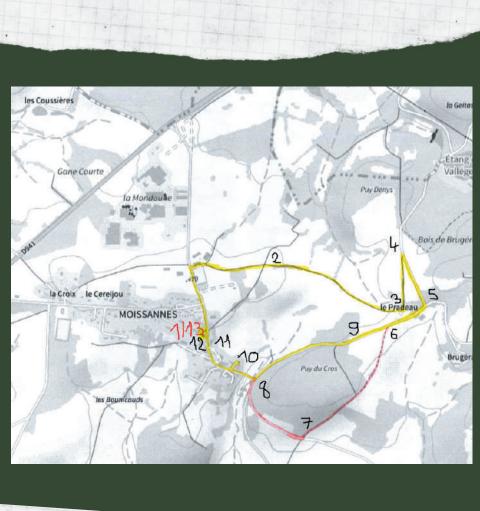








Carte de la randonnée



 En sortant de l'école, tournez à gauche et passez devant le cimetière puis tournez à droite juste après le cimetière.



Dans le cimetière, vous trouverez le monument aux morts de la commune.





De cet endroit, vous pouvez observer des collines, la forêt, les champs, les monts d'Ambazac, et la scierie.

Continuez ce chemin. A l'horizon vous pouvez voir des Puys...



2. Continuez tout droit, à l'intersection des chemins agricoles. Vous passerez ensuite sous des châtaigniers.



Un peu plus loin vous verrez trois chênes alignés.



3. Prendre le chemin à gauche à cette intersection et suivez-le jusqu'à la prochaine route. (Pour aller directement dans le bourg de Moissannes vous pouvez tourner à droite).





4. Arrivé à la route, tournez à droite à l'intersection. Vous pouvez observer des pâturages.



5. Au bout de cette route, allez à droite.



Après l'étape 5, 2 possibilités s'offrent à vous: faire les étapes 6 à 13 ou les étapes 9 à 13.



6. Quelques mètres plus loin, tournez à gauche à travers champs et suivez ce chemin jusqu'à rencontrer une route.







Au loin on voit le château du Repère.

7. Au bout du chemin tournez à droite.



8. Suivez la route puis tournez à droite pour rejoindre le bourg de Moissannes jusqu'au panneau d'entrée de la commune.



9. A l'intersection tournez à droite. Suivre la route. Vous pouvez déjà apercevoir le clocher de l'église. Sur votre gauche, une forêt.



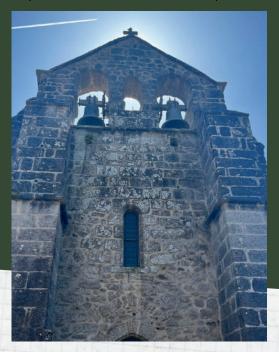
10. Tournez à droite. Vous remontez vers le bourg de Moissannes, tournez à droite sur une petite place.

Vous admirez l'église Saint-Michel qui a été construite entre le XIIème siècle et le XVème siècle.

Cette église en granit possède un clocher-mur. Vous pouvez voir trois ouvertures appelées "arcades" dans ce clocher, dans deux d'entre elles se trouvent les deux cloches de l'église datant de 1575.

Tout en haut du clocher vous pouvez voir une croix en pierre. Au-dessus de la porte de droite il y a un blason gravé dans la pierre.

Au fond de la place se dresse une croix de parvis en granit.



11. Repartez de la place et tournez à droite. Sur votre droite se trouve un lavoir. Cet endroit servait autrefois à laver le linge, aujourd'hui on peut encore s'en servir.



12. Traversez la route pour aller voir la bascule. Dans le petit abri on peut voir le mécanisme. Cette bascule servait à peser les animaux et les remorques. Elle n'est plus en fonction.



13. Traversez la route et vous revenez au point de départ, notre école.

Nous espérons que vous avez apprécié découvrir notre village!

Quiz

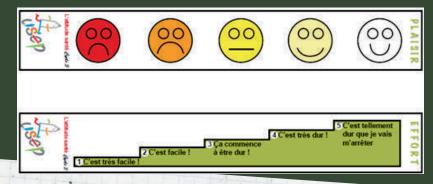
- 1.Qu'avez vous observé au niveau de la balance?
- a) un haricot
- b) une balance pour peser les animaux
- c) 1kg de farine
- 2. A partir de quel siècle a débuté
- la construction de l'église ?
- a) Xe siècle
-) XII siècle
- c) XV siècle
- 3. Quel type de matériau a été utilisé pour so
- a) granit
- h) hair
- c) béton
- 4. Quels monts pouvez vous apercevoir au loin?
- a) Monts d'Auvergne
- b) Monts de Guéret
- C) Monts d'Ambazac
- 5. A quoi servait le lavoir autrefois
- a) à se laver
- b) à laver sa voiture
- c) a laver le linge

- 6. Comment s'appelle l'église de Moissannes ?
- a) Saint Michel
- b) Saint Philippe
- c) Saint Georges
- 7. Où se trouve le monument aux morts de Moissannes ?
- a) sur la place de l'église
- b) dans le cimetière
- c) près de la mairi
- 8 Combien y-a-t-il de cloches sur l'église ?
- a) 1
- b) 2
- c) 3
- 9. Qu'est ce qu'un paturâge ?
- a) lieu où il y a de la boue
- b) lieu où l'on stocke du bois
- c) lieu où les animaux mangent de l'herbe
- 10 Quand ont été fabriquées les cloches de l'église?
- a) en 1575
- b) en 1973
- e) en 1100
- 11. Comment s'appelle le hameau traversé pendant la randonnée ?
- a) La Quaire
- b) Le Pradeau
- c) Vallégeas

Réponses: 1)6 2)6 3)4 4)c 5)c 6)4 7)6 8)6 9)c 10)411)6

Remerciements

Aux élèves de la classe de CE2 CM1 CM2 de Moissannes













Direction des services départementals de l'éducation nationale de la Maute-Vienne